

## Accueil de loisirs Communautaire

### « Les Z'azous »

#### INFORMATIONS

**ACCUEIL** : L'accueil des enfants se fait dans les locaux de l'ACM.

Les ateliers des 6/9 ans et 10/12 ans ont lieu à l'accueil de loisirs, au gymnase, à la salle d'activités...

Les ateliers et la sieste des 3/5 ans se font dans les locaux de l'accueil de loisirs.

**HORAIRES** : le centre est ouvert de 7h30 à 18h30, après l'heure de fermeture de la structure, tout retard vous sera facturé 2€, puis 1€ par ¼ heure de retard supplémentaire.

**GOUTER** : à partir de 16h.

**INSCRIPTIONS** : RAPPEL le paiement est obligatoire à l'inscription.

Le nombre de places est limité sur certaines sorties ou ateliers, l'effectif d'encadrement est en fonction du nombre d'inscrits.

#### **PENSEZ À INSCRIRE VOS ENFANTS À L'AVANCE POUR ÊTRE SUR D'AVOIR DE LA PLACE**

Les inscriptions peuvent s'effectuer à la demi-journée ou à la journée. Une fiche sanitaire de liaison est à retirer au bureau. Elle représente la carte d'identité de l'enfant, la photo est obligatoire ainsi qu'une photocopie des vaccinations du carnet de santé (sauf cas particulier pour lequel il faudra un certificat médical).

Réservations sur place, par téléphone ou mail.

#### **Attention les enfants non-inscrits pourront ne pas être accueillis**

Toutes les inscriptions **non décommandées 48h à l'avance seront facturées.**

Pour les repas : réservation obligatoire 48h à l'avance.

Tout repas commandé et non annulé 48h à l'avance sera facturé

#### **Les Inscriptions sont obligatoires, le nombre de places est limité.**

#### **Les BUREAUX DE l'accueil de loisirs sont ouverts :**

Le mardi : 9h -12h et 14h -16h - Le mercredi : 8h30-17h30 - Le vendredi 8h30-11h et pendant les vacances

# TARIFS

Pour le calcul de la tranche tarifaire dont vous relevez, le QF (Quotient Familial) pris en compte est celui de janvier 2017. Il sera mis à jour tous les ans au premier trimestre et chaque fois que nécessaire. Toutefois, si dans le courant de l'année un changement intervient dans votre situation merci de nous en informer afin que la vérification et la mise à jour soit fait au plus vite.

Les chèques vacances, la participation des comités d'entreprises, les bons CAF ou MSA, sont également pris en compte.

Paiement accepté pour les bénéficiaires SPOT 50, chèques vacances ANCV et CESU (pour les moins de 6 ans) merci de vous munir de vos tickets.

Après l'heure de fermeture de la structure, tout retard vous sera facturé 2€, puis 1€ par ¼ heures de retard supplémentaire.

L'accueil du matin et du soir, les activités ou sorties sont comprises dans le coût de journée (sauf pour les activités éventuellement notifier dans le tableau ci-après).

TRANCHES HORS CARTE LOISIRS	TARIFS COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MONT-SAINT-MICHEL NORMANDIE					TARIFS HORS COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION			
	JOURNEE SANS REPAS	1/2 JOURNEE SANS REPAS	REPAS	JOURNEE AVEC REPAS	1/2 JOURNEE AVEC REPAS	JOURNEE SANS REPAS	1/2 JOURNEE SANS REPAS	JOURNEE AVEC REPAS	1/2 JOURNEE AVEC REPAS
TRANCHE 1 0 à 600€	4,10	2,05	3,60	7,70	5,65	4,90	2,45	9,20	6,75
TRANCHE 2 601 à 1,000€	5,10	2,55	3,60	8,70	6,15	6,15	3,05	10,40	7,35
TRANCHE 3 1,001 à 1,200€	5,70	2,85	3,60	9,30	6,45	6,85	3,45	11,15	7,70
TRANCHE 4 supp à 1,201€	6,30	3,15	3,60	9,90	6,75	7,60	3,80	11,90	8,10
Autre REG - CAF et MSA HORS DEPARTEMENT	9,20	4,60	3,60	12,80	8,20	11,00	5,50	15,30	9,80

Vous rencontrez des difficultés passagères (maladies, panne de voiture...) et vous souhaitez inscrire votre enfant ou votre jeune souhaite participer à l'activité du 2@ : n'hésitez pas à prendre contact avec nous pour trouver une solution au transport.

## Renseignements et inscriptions



Bureau de l'Accueil de loisirs

Tel : 02.33.89.29.00 (répondeur)

[leszazous@msm-normandie.fr](mailto:leszazous@msm-normandie.fr)